



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES  
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS  
**COMMUNE DE BARRAUX**  
ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier  
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes *		Nature du risque **	
	Zones d'interdiction	I, I1, I2, I3	Crues de l'Isère
	Champs d'inondation contrôlée	Localisation du risque ***	
	Zones de contraintes particulières	a :	espaces agricoles
	Zones de contraintes moyennes	s :	champs d'inondation contrôlée
	Zones de contraintes faibles	u :	zones urbaines ou d'activités existantes et futures
	Zones de contraintes faibles (crue historique et remontées de nappe)	n :	espaces naturels
	Périmètre de la crue historique		Brèches
	Limites communales		Ouvrages hydrauliques
	Parcelles cadastrales	Occupation des sols par photogrammétrie (AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)	
	Bati		

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

Edition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

